



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/785
20 février 2007

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

653ème séance plénière

PC Journal No 653, point 3 de l'ordre du jour

DECISION No 785
THEMES POUR LA DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide de retenir les thèmes « Egalité entre les sexes et sécurité », « Plan d'action en faveur des Roms et des Sintis – participation à la vie politique ; surmonter la discrimination », « Lutte contre l'intolérance et la discrimination et promotion du respect et de la compréhension mutuels – mise en œuvre des engagements » pour la deuxième partie de la Réunion de 2007 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine.